

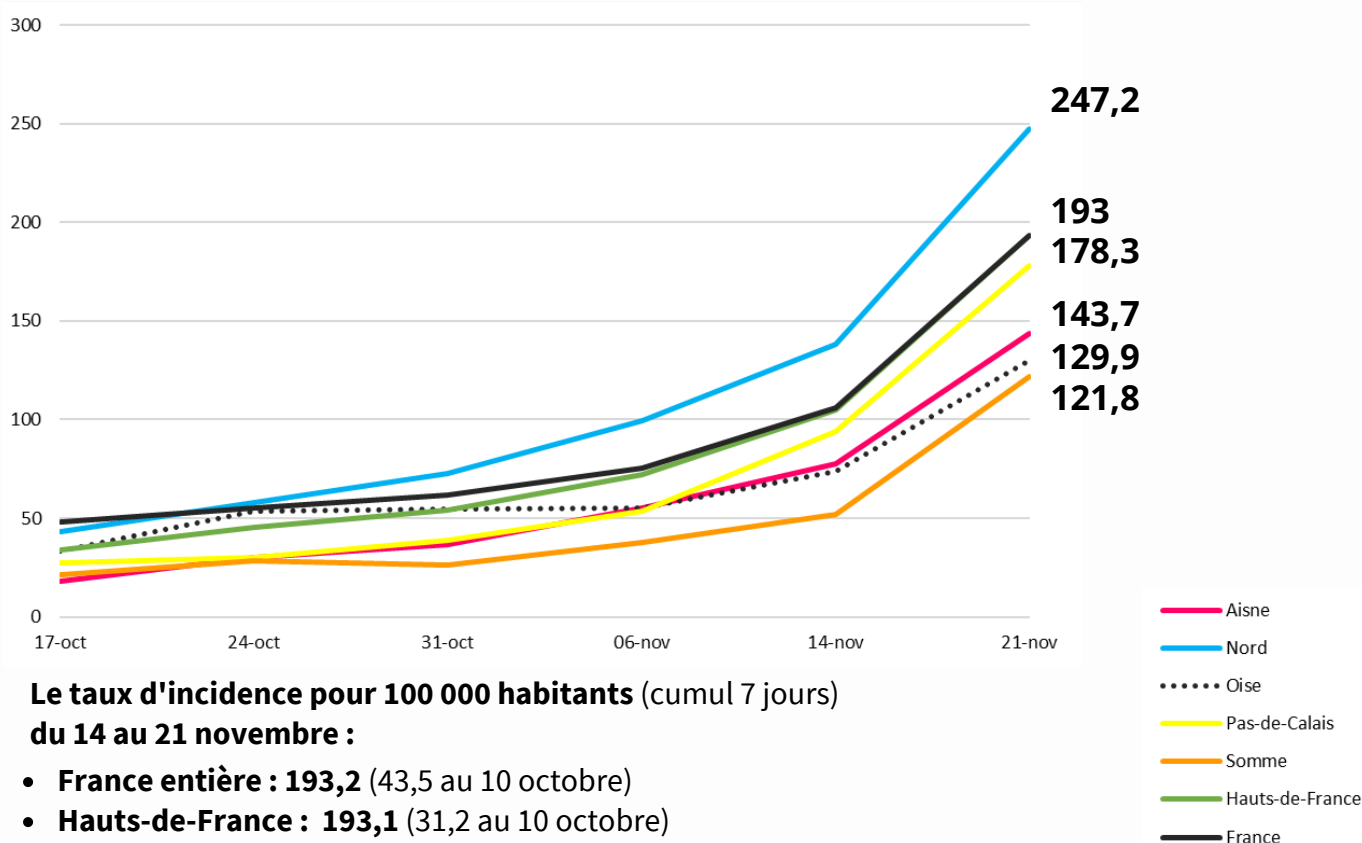
Le mot de France Assos Santé Hauts-de-France

Ce numéro 15 de L'info Covid-19 confirme ce que vous avez entendu autour de vous en terme d'augmentation des cas "Covid" dans notre région comme dans le reste de la France.

Ces chiffres très précis nous permettent cependant de mettre en perspective cette augmentation pour les semaines à venir. Vous trouverez également une information précise sur la dose de rappel.

Pierre-Marie Lebrun
Président

L'incidence



Le taux d'incidence remonte nettement depuis le mois d'octobre, franchissant à nouveau les seuils d'alerte sur l'ensemble des départements de la région. Sur la dernière semaine, il y a même un doublement des contaminations.

La dose de rappel : POUR QUI, QUAND ET OÙ ?

Le rappel vaccinal est administré :

- dès **5 mois** après votre dernière injection, ou votre infection Covid-19 si celle-ci est survenue après votre vaccination ;
- à partir de 3 mois pour les personnes sévèrement immunodéprimées sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech	Moderna
12 à 17 ans inclus	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	Je reçois une dose de rappel • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • A l'école/Mon lieu d'apprentissage • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
18 à 29 ans inclus	Quelle que soit ma situation	Je reçois une dose de rappel • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	
30 ans et plus	Quelle que soit ma situation	Je reçois une dose de rappel • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin	Je reçois une dose de rappel • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail/Service de santé universitaire • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Chirurgien-dentiste • Laboratoire de biologie médicale • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans.
- Pour les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur injection de vaccin Janssen, la dose de rappel se fait 1 mois après la dose reçue.
- Pour les personnes ayant eu le Covid après leur injection de Janssen, 2 situations :
 - » Si infection moins de 15 jours après l'injection : les personnes reçoivent une dose additionnelle de vaccin ARNm 4 semaines après l'infection. Elles sont éligibles au rappel vaccinal dès 5 mois après cette dose additionnelle.
 - » Si infection plus de 15 jours après l'injection : les personnes n'ont pas besoin de compléter leur schéma vaccinal avec une dose additionnelle. Elles sont éligibles au rappel dès 5 mois après l'infection.

En Hauts-de-France, 3,5 millions de personnes sont progressivement éligibles au rappel (Aisne : 304.000 ; Nord : 1.564.000 ; Oise : 450.000 ; Pas de Calais : 877.000 ; Somme : 352.000), **au terme du 5e mois suivant leur dernière injection et en particuliers sur la période allant de janvier à mars 2022.**

La vaccination

Au 23 novembre,

4 546 853 habitants de la région ont reçu au moins une injection, soit 89,7% du public éligible.

4 453 659 habitants de la région sont pleinement vaccinés, soit 87,8% du public éligible.

527 980 habitants de la région ont reçu une dose de rappel

En revanche, **522.000 personnes éligibles** ne sont pas du tout vaccinées dans la région, particulièrement dans les tranches d'âge 25-39 ans (14% de non vaccinés), 12-17 ans (17%) et plus de 80 ans (14%).

L'hospitalisation (dont la réanimation Covid)

	27-oct		17-nov		24-nov	
	Hospita- lisation	dont réa- nimation	Hospita- lisation	dont réa- nimation	Hospita- lisation	dont réa- nimation
Aisne	46	1	54	9	90	18
Nord	210	43	296	67	331	80
Oise	111	11	159	15	171	19
Pas-de-Calais	108	11	115	11	134	14
Somme	78	9	91	10	93	13
Hauts-de-France	553	75	715	112	819	144

Au 24 novembre, **144** personnes étaient simultanément hospitalisées en réanimation et soins intensifs pour cause de Covid-19 dans les Hauts-de-France.

En comparaison, **499** personnes étaient admises en réanimation au plus fort de la 3e vague (avril 2021).

Nombre d'entrée en soins critiques chez les personnes vaccinées et non vaccinées en France

Localisation

France entière

Mise à jour : 14/11/2021

Nombre d'entrées en soins critiques chez les personnes non vaccinées

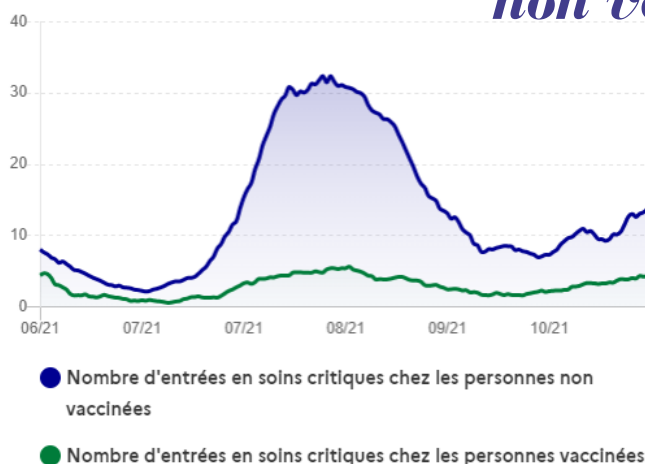
13.73

29.70 % en 7j

Nombre d'entrées en soins critiques chez les personnes vaccinées

4.36

10.64 % en 7j



Ce graphique signifie que pour 1 million de personnes non vaccinées, 13 sont admises en soins critiques (réanimation, soins intensifs ou en unité de surveillance continue) tandis que ce sont 4 personnes admises dans les mêmes services pour 1 million de personnes vaccinées.

Source : data.gouv.fr

Nous contacter



France Assos Santé Hauts-de-France
10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.hauts-de-france.france-assos-sante.org

Suivez-nous sur



Président
Pierre-Marie LEBRUN

Coordinatrice régionale
Aurélie CASSARIN-GRAND

Chargée de gestion administrative
Amélie LAROCHE

Chargés de mission
Clément BAILLEUL

Maureen POLLART

hauts-de-france@...

06.25.47.08.09
acassarin-grand@...

03.66.32.18.88
alaroche@...

07.56.34.09.08
cbailleul@...

06.42.60.00.44
mpollart@...

@ france-assos-sante.org